



AUTORISATION PARENTALE
POUR UN ENFANT MINEUR

COURSE 11 KM

MADAME, MONSIEUR

DEMEURANT À

AUTORISE MON ENFANT MINEUR À PARTICIPER À LA COURSE AKUMA RUN 11 km.

NOM, PRÉNOM DE L'ENFANT MINEUR.....

DATE À

SIGNATURE DU PARENT

L'autorisation parentale est obligatoire si vous êtes mineur afin de valider votre participation à la course à pied 11 km AKUMA RUN.

Sans présentation de votre autorisation parentale votre inscription sera annulée, et aucun remboursement ne pourra être demandé.